



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 25/10/2024

A150 : Travaux de réfection de la couche de Roulement – Commune de Canteleu.

Travaux de nuit : 21h00 / 06h00

La Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest va réaliser des travaux de réfection de la couche de Roulement, sur l'A150, au niveau de Canteleu, **du 28 au 31 octobre 2024.**

À cette occasion, les travaux généreront les restrictions suivantes :

- Du lundi 28 octobre au jeudi 31 octobre 2024 de 21h00 à 06h00 pour une durée de 3 nuits, l'A150 sera fermée dans le sens Barentin – Rouen de La Vaupalière à Rouen et la circulation interdite.

Des déviations seront mises en place lors de ces fermetures **conformément au plan-joint.**

Ces phases de travaux seront réalisées sous réserve des conditions météorologiques.

Soucieuse de garantir à chacun un réseau routier toujours plus sûr et plus performant, la DIR Nord-Ouest remercie les usagers de leur compréhension.

Les travaux sont toujours organisés de façon à préserver la sécurité des agents comme des usagers et de limiter la gêne occasionnée. Merci de respecter la signalisation ainsi que les distances et vitesses de sécurité.

La plus grande prudence est recommandée. Chaque jour, les agents des DIR interviennent sur la route pour votre sécurité, respectez leur travail, respectez-les.

La DIR Nord-Ouest est un service déconcentré de l'État du Ministère du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation en charge de l'entretien, de l'exploitation et de l'ingénierie d'un réseau constitué de 1 070 Km de routes nationales. C'est un service interdépartemental, dont l'action s'opère sur 11 départements répartis en 4 régions : la Normandie, le Centre-Val de Loire, Les Hauts-de-France et l'Île-de-France. Son siège est situé à Rouen.

**Direction Interdépartementale
des Routes Nord-Ouest**

02 76 00 03 40

Communication.DirNo@developpement-durable.gouv.fr

97 Boulevard de l'Europe

Pôle communication et relation avec les usagers

76032 ROUEN cedex 1

<https://www.dir.nord-ouest.developpement-durable.gouv.fr>